



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.5/1032  
14 janvier 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. DANIEL TCHEGOUA ET D'AUTRES CONCERNANT  
LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Reunion familial  
de ressortissant Bazii  
Quartier Dipda  
S/c Seven-Djongo I

Petition

A Mr le President de l'Assemblée Générale de la 4e Commission  
de l'le session de l'O.N.U. S/c de Mr le Secrétaire général  
à l'O.N.U. New York (USA)

Mr. le Président :

Nous vous disons que depuis le 25 mai 1955, Nous sommes dans une souffrance qu'elle nous fait même mourir. Venez voir Mr. le président que nous venons d'apprendre comment la nuit du 22-11-56, les colonialistes entraînent dans les cases de compatriotes à Douala. Pour menasser les Kamerunais parce qu'ils n'avaient pas voulu voter le loi cadre français.

Nous protestons contre tous votes qu'on peut faire au Kamerun sans le controle de l'ONU ni l'amnistie total et pleine.

Tous les votes maintenant au Kamerun sont voter par les étrangers venant des autres territoires de l'A.O.F. et les colos avec leurs Valets.

Mr. le Président, nous vous disons que nous somme fatigué avec les colonialistes français.

Mr. le Président, nous avons une chose à demander à l'O.N.U. Notre Indépendance et l'Unification immédiate et un haut commissaire de l'O.N.U. au Kamerun.

57-01740

Veillez croire Monsieur le Président de l'O.N.U. à l'expression de nos sentiments profondément attristés

Le Secrétaire

Président

Tchégoua Daniel  
Thuiling Pacal  
Zepang Nicolas  
Nganjo Thomas  
Théké Bernard

et 24 autres.

-----